



CR INTER DLA – FÉVRIER 2026

Date : 13 février 2026

Lieu : [visio](#)

Horaire : 9h30-11h30

Intervenantes : Agnès Stemler (ELISFA)

Présent-es : Cécile Le Bomin (France Active Nord), Julie Roth –Zone intérieure & Hélène Lanson – Zone littorale (Pas-de-Calais Actif), Sandrine Vanneste - Beauvaisis & Sonia Benamar - Bassins Creillois, Compiénois, Noyonnais(BGE Picardie), Claire Collet (LMA HDF), Agnès Stemler (ELISFA)

ORDRE DU JOUR

Intervention d’Agnès Stemler – ELISFA

Tour d’actualités

Point d’actualité sur les accompagnements collectifs

Préparation Comité Stratégique Régional

Intervention d’Agnès Stemler - ELISFA

- Télécharger le support de présentation <https://ressources.dla-hdf.org/ressource/intervention-elisfa-fev-26/>
- Le syndicat est composé d'un CA de 21 membres élu-es (représentation territoriale, secteur d'activité, dirigeant-es salarié-es et bénévoles) ; il y a 32 salarié-es
- Délégué général d'Elisfa est Vice-président de l'Udes
- Elisfa est le syndicat employeur du lien social et familial ; Alisfa est la branche du lien social et familial
- 3 missions d'Elisfa :
 - 1) accompagnement des dirigeant-es bénévoles & salarié-es
 - 2) représentation en lien avec les institutions et partenaires
 - 3) négociation avec les organisations syndicales salariées pour permettre l'évolution de la CCN en lien avec les besoins du secteur
- Actualité :
 - 2024 : Avenant de nouvelles classification des emplois et des rémunérations
 - Renouvellement au 1^{er} janvier des règles et organismes recommandés (il y en a 5) de la prévention santé (via le fonds HDS)
- Appuis possibles :

Le DLA Hauts-de-France est soutenu par la DREETS Hauts-de-France, la Banque des Territoires, la Région Hauts-de-France et le FSE+

- Dans le cadre du **lien avec les régimes de prévoyances et de complémentaire Santé** : appui en cas de difficultés si l'organisme est recommandé par la Branche
- **Documentation, modèle de document et guides disponibles** sur le site d'Elisfa ; deux guides sont importants à savoir le guide pratique de l'employeur et le guide de la délégation de pouvoirs
- **Webinaire mensuel** consacré à un point juridique spécifique
- **Newsletter hebdomadaire** : rappel d'une règle / actualité juridique / actualités de la branche
- **Kit collectivités locales** : outils pour aller au contact des financeurs ou acteurs publics locaux ; ont depuis 2025 un service plaidoyer ([exemple](#))
- Simulateur de calculs
- **Formations sur mesure** (voir catalogue de formation sur le support de présentation) ; possibilité de faire des formations collectives (Actions Collectives Territoriales)
- **Accompagnement juridique adhésion nécessaire :**
 - **Permanence juridique** sollicitable pour des calculs, des relectures de documents ou de l'aide à une procédure
 - **Accès gratuit à des avocats spécialisés**
 - Prise en charge possible d'une partie des **honoraires pour certains contentieux** (CPH en 1^{ère} instance)
- Animation territoriale :
 - Accompagnement lors de l'adhésion par Agnès Stemler
 - Réunions territoriales pour faire remonter les problématiques de terrains

Question :

- **Où êtes-vous basée ?**
 - Dans le Grand Est (proche Strasbourg) ; se déplace sur tous les territoires
- **Quel est le coût de l'adhésion en moyenne ?**
 - Il n'est pas possible de donner un montant car le principe de la cotisation repose sur un forfait de base fixe et un forfait basé sur la masse salariale brute ; il est possible de faire une simulation pour connaître le montant de la cotisation
 - L'adhésion doit être validée lors de sa demande par le CA de l'association ; elle est également vérifiée par le CA d'Elisfa (mensuel)
- **Pouvons-nous rediriger vers la permanence juridique si les associations ne sont pas adhérentes ?**
 - Non, l'adhésion est nécessaire. Il est recommandé de rediriger vers Agnès dans un premier temps
 - Agnès accepte de répondre à des petites questions ponctuellement si elle a la réponse (1^o adhésion ; 2^o appui juridique)

STEMLER Agnès

agnes.stemler@elisfa.fr

Chargée de mission régionale Grand-Est et Hauts-de-France
18/22 avenue Eugène Thomas 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél : 06 84 14 86 80 www.elisfa.fr

- **Dans le cadre des augmentations de la valeur du point, on a constaté que les CAF ne le prenaient pas en compte de la même manière ; comment analysez-vous ça ?**
 - Dès le départ de la refonte de la classification et les salaires, l'objectif était de revaloriser les bas salaires sur les fonctions d'animation et emplois dans la petite enfance pour limiter la pénurie d'emploi.
 - SUR LA PETITE ENFANCE : La CNAF a été associée à la démarche dès le début des négociations avec un engagement de soutien dès le départ. La difficulté dans l'engagement de la CNAF résidait notamment dans les changements d'interlocuteur. Actuellement la problématique se pose sur le bonus attractivité et les CAF s'en sont saisies de manière aléatoires. Aujourd'hui sur certains territoires les versements 2025 sont toujours en attente.
 - SUR LES CENTRES SOCIAUX : La CNAF ne s'est toujours pas positionné dans son soutien ; une enveloppe temporaire a été mise en œuvre pour soutenir ponctuellement l'urgence. Elisfa continue les négociations avec la CNAF sur ce sujet en direct ou via l'Udes

- **Quel est le lien entre vous et les référent-es régionaux ?**
 - Ce sont les référent-es régionaux de la CPNEF : iels s'occupent des **questions emploi et formation** + le recueil des besoins en formation
 - Christophe Gillet : Fédération des CS PP - territoire Picardie
 - Sandrine Laurent : Coline Acepp - territoire NPdC

- **Quelle articulation en matière d'accompagnement avec le DLA ? exemple sur la mise en place de délégation...**
 - Agnès peut être associée à des temps de travail avec la structure
 - Il peut être possible de travailler le volet organisationnel via le DLA et d'aboutir à la formalisation juridique via Elisfa

/ Tour d'actualités

- **DLA 60** : ont défini une date pour le dialogue de gestion le 25/03 – sont en attente de réponse de la Banque des Territoires ; les demandes d'accompagnement commencent à arriver ; rencontrent des partenaires dans l'Oise (CPAM, Inspection du travail – vont mettre en place 3 dates ; délégué-es du préfet ; DDETS référente handicap) ; Sandrine travaille avec Juliette T du CRDLA sur la dimension RSE et son intégration dans l'accompagnement (utilisation de la matrice CŒUR mais pas entièrement adaptée aux associations)
- **DLA 62** : ont déjà réalisé 2 comités d'appui avec toujours un petit nombre de structures en attente de enveloppes ; travaillent la réponse au FSE+ et leur rapport d'activité ; vont programmer une date la semaine prochaine pour leur dialogue de gestion ; Beaucoup de sollicitations individuelles et des petits collectifs en préparation également
- **DLA 59** : ont déjà réalisé 2 comités d'appui avec des ODJ chargés ; traitent des demandes de 2025 ; ont beaucoup de demande de DASESS ; ont pas encore établi leur plan de DLA collectif ; ont des demandes de petits collectifs ; des structures culturelles tentent de rencontrer collectivement leurs conseiller-es bancaires (hors réseau)

- **DLA R** : organisation évènement banque & association ; peut-être répliquer la démarche dans les départements

/ Point d'actualité sur les accompagnements collectifs

- **DLA 60** : ont des échanges téléphoniques mais pour le moment – 4 structures en perspectives ; objectif d'avoir 7 structures ; ont énormément communiqué avec les partenaires ; ont eu plus de demande sur le volet RH
- **DLA 62** : Hélène va contacter aujourd'hui les structures intéressées ; ont beaucoup communiqué et vont engager les partenaires à rediriger ;
- **DLA 59** : ont fait des envois mails direct aux structures ; 3 retours via le formulaire 4-5 retours via les envois mails ; retours : difficultés d'avoir des duos et une intervention continue des CA ; ont eu des demandes de ne pas faire tous les piliers ; vont proposer des auto-diagnostics et demanderont les documents par la suite ; l'Udaf du Nord doit recontacter Claire
- **DLA R** : pas encore de prise de contact téléphone uniquement des réponses par mails ; en cours de finalisation

/ Préparation Comité Stratégique Régional

_____ Retour sur le bilan 2025 et triennal du DLA en HDF

Document préparatoire non envoyé en amont de la réunion ; document transmis en même temps que le compte-rendu pour retour

_____ Enjeux identifiés localement (en matière d'accompagnement, d'enjeux politiques ou budgétaires locaux, d'animation...)

Le sujet n'a pas pu être abordé, il est possible de faire des retours sur le sujet par mail ou par téléphone à Claire

/ 11h30 : fin

Le DLA Hauts-de-France est soutenu par la DREETS Hauts-de-France, la Banque des Territoires, la Région Hauts-de-France et le FSE+